



## **ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE RÉSOLUTION**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a adopté la résolution suivante lors de sa séance ordinaire du 14 janvier 2019 :

**ADOPTION, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE  
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, D'UNE  
RÉSOLUTION VISANT AFIN D'AUTORISER LE REDÉVELOPPEMENT DE L'ÎLOT FORMÉ DES  
RUES GUY, WILLIAM, BARRÉ ET DU PROLONGEMENT DE LA RUE LUSIGNAN  
PROJET LEGADO  
(SECTEUR GRIFFINTOWN)**

Cette résolution est en vigueur et est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 17 janvier 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Daphné Claude